

L'humanité sort-elle de la violence ?

Regard historique

Étienne Godinot

12.02.2012



Précision

Les images présentées dans ce diaporama nous ont été fournies par des sources diverses.

Ne pouvant nous assurer qu'elles ne sont pas soumises au régime des **droits d'auteur**, nous prions leurs ayants droit éventuels de nous préciser s'ils souhaitent que nous les retirions.

L'humanité sort-elle de la violence ?

Regard historique

Sommaire

Introduction : Quelle part de notre nature voulons-nous choisir et développer ? L'homme est-il perfectible ?

1 - On pourrait dire que Non

L'évolution des armes; les dictatures, guerres, massacres et génocides du 20^{ème} siècle; la violence du système économique

2 - Et pourtant, l'humanité a aboli (ou abolit peu à peu)...

les sacrifices humains, les jeux du cirque, l'esclavage, le servage, la torture judiciaire, l'élimination des adversaires politiques, le duel, le pouvoir absolu de droit divin, le suffrage restreint, la colonisation, la ségrégation raciale, les châtiments corporels, la vendetta, les mutilations sexuelles, la peine de mort

3 - Les progrès contemporains

Les déclarations des droits humains; les tribunaux internationaux; la lutte contre diverses formes de violence; la résolution non-violente des conflits.

Quelle part de notre nature voulons-nous choisir et développer ?

L'être humain est un mammifère omnivore, à tendance sexuelle erratique, grégaire, égoïste et batailleur, la seule espèce vivante capable de haïr et de torturer.

Chacun de nous est capable du meilleur et du pire.

Mais l'être humain ressent aussi qu'il peut être bon de réfréner ou dépasser sa nature animale pour manifester une dimension supérieure, celle qui lui a valu le nom d'*homo sapiens*.



L'homme est-il améliorable ?



Les règles du savoir-vivre, l'engagement dans le mariage, l'entraide, le respect consenti des lois pour le bien public, l'aide aux plus faibles et aux plus démunis, etc., sont des manifestations de cet engagement dans une voie d'humanité.



L'homme est-il améliorable ? Perfectible ?

- Ne pas le croire mènerait au désespoir et serait démobilisateur.
- Le croire naïvement, sans vigilance permanente sur les objectifs et sur les moyens d'une amélioration de l'homme et de la société, amène des désillusions cruelles.

L'humanité sort-elle de la violence ?

1 - On peut dire "Non" !

La violence guerrière

Les armes pour tuer l'autre en temps de guerre sont de plus en plus anonymes, lâches et destructrices :

- Après la massue, l'épée, l'arc et les flèches, la masse d'armes et les batailles terrestres, sont venus
- la guerre navale, l'arbalète et l'arquebuse,



La violence guerrière

- puis le fusil, la mitraillette, la dynamite, le char d'assaut, la guerre aérienne et sous-marine, les gaz asphyxiants et autres armes chimiques,

- puis la bombe atomique, la toxine botulique et autres armes bactériologiques, les mines antipersonnel, la bombe à neutrons, la guerre dans l'espace.



Un 20^{ème} siècle de feu et de sang



Le 20^{ème} siècle a été celui des guerres de colonisation et de décolonisation.

Deux guerres mondiales ont eu lieu en l'espace de 20 ans (provoquées, comme la *conquista*, comme l'esclavage et le commerce triangulaire, comme la colonisation, par les nations dites "chrétiennes"...).



Le bilan de la deuxième guerre mondiale est de 25 millions de morts militaires et de 24 millions de morts civils, dont 9 millions en camps de concentration.

Dictatures, massacres et génocides

Les dictatures générées par les idéologies de la "race aryenne", de la "société sans classe", de la "dictature du prolétariat", de la "révolution culturelle", de "l'homme nouveau", de l'"uniformisation idéologique", de la "purification ethnique" ont provoqué tueries, massacres et génocides :

- en Turquie, 1,2 millions de victimes du génocide arménien (1915-1916)

- en Europe, entre 1939 et 1945, génocide de plus de 6 millions de Juifs (72 % de la population juive d'Europe) et de Tsiganes



Dictatures, massacres et génocides (suite)



- en URSS sous le régime soviétique, 28 millions de détenus, 1 million de personnes exécutées, 1,5 million mortes au Goulag ou en déportation, 11 millions mortes de faim,



- en Chine, 1 million de morts sous la « révolution culturelle » (1966-1968) et 30 millions d'affamés par les conséquence de la politique de Mao Zédong,

Philip Shore
POL POT
Anatomie d'un cambodgien



- au Cambodge, sous le régime des *Khmers rouges*, plus d'1,5 million de morts,

Dictatures, massacres et génocides (suite)

- au Rwanda en 1994 (800 000 victimes Tutsis et Hutus solidaires des Tutsis),
- en ex-Yougoslavie (98 000 morts Bosniaques, Serbes de Bosnie et Croates pendant la seule guerre de Bosnie),
- en République démocratique du Congo (4,5 millions de massacrés ou affamés), au Darfour (300 000 morts),
etc.



La violence du système économique

Le néolibéralisme économique et la mondialisation des échanges se conjuguent à la puissance technique et à d'autres facteurs de fuite en avant : crédit à la consommation, obsolescence programmée des produits vendus, publicité qui exacerbe les désirs.

Le tout provoque :

- une explosion de la spéculation et la financiarisation de l'économie,
- des délocalisations, des crises économiques, le chômage de masse au Sud et au Nord,



La violence du système économique (suite)



- la ruine de l'agriculture vivrière locale du Sud par les importations de produits alimentaires et produits avec d'énormes moyens mécaniques et subventionnés par les pays riches, des crises alimentaires ,



- l'épuisement rapide des ressources naturelles, la pollution de la terre, de l'eau, de l'air, la baisse de la biodiversité.

L'humanité sort-elle de la violence ?

2 - Et pourtant...



Et pourtant, si l'on observe l'histoire humaine avec un peu de hauteur, on constate que la culture de la violence recule peu à peu

- dans les mentalités, dans les coutumes et les pratiques des peuples,
- et dans le droit, ensemble des règles qui régissent la vie des hommes en société.

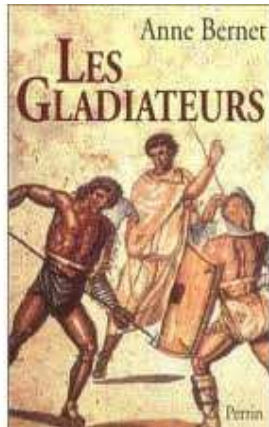
Les sacrifices humains

Les sacrifices humains étaient des rites religieux pratiqués par d'anciennes civilisations, généralement de cultivateurs sédentaires, pour s'attirer les faveurs des dieux, par exemple pour conjurer la sécheresse.

Celtes,
Canaanéens,
Chine jusqu'à la dynastie Chang,
Égypte ancienne,
Israélites de l'époque du premier Temple,
Grèce antique,
empires aztèque, maya, inca,
Dogons en Afrique.



Les jeux de mort du cirque



Les empereurs romains offraient au peuple des spectacles sanglants dans les arènes :

- combats de gladiateurs (prisonniers de guerre, condamnés, professionnels, aventuriers),
- combats d'hommes avec des animaux (ours, lions, taureaux, crocodiles),
- exécution des condamnés à mort, par les bêtes ou par un bourreau,
- courses de chars,



et même des combats nautiques sur les fleuves ou en mer.

Les pratiques meurtrières de discipline militaire

La décimation (décime : 1/10^{ème}) était une peine que les Romains infligeaient aux soldats qui avaient abandonné leur poste ou qui avaient manifesté une opposition ou une sédition pendant une campagne militaire.

Les noms des coupables étaient mis dans un casque ou dans une urne, et, selon la nature de la contestation, le général tirait de l'urne 1/5^{ème}, 1/10^{ème} ou 1/20^{ème} des noms.

Les soldats ainsi désignés étaient exécutés, et leurs corps restait généralement sans sépulture.



L'esclavage

L'esclave était un travailleur ou serviteur non libre et non rémunéré, qui était juridiquement la propriété d'une autre personne et donc négociable (achat, vente, location) au même titre qu'un objet ou un animal domestique.

Les traites négrières orientales et transatlantiques sont les plus emblématiques des pratiques esclavagistes

- par leur durée (plusieurs siècles),
- par leur ampleur (plusieurs dizaines de millions d'esclaves)
- et par leur impact historique (notamment aux États-Unis et sur l'Afrique)



Le servage

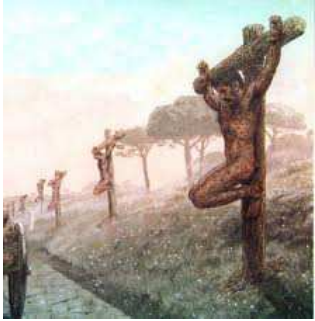
À la différence de l'esclave de l'antiquité, le serf, au Moyen Âge, jouissait d'une personnalité juridique, mais il était attaché à une terre, à un fief.

Il travaillait sur les terres du seigneur et lui devait fidélité, et une partie de sa récolte. En l'absence d'héritier, ses biens revenaient au seigneur.

En contrepartie de la protection du seigneur, il devait entretenir le château, les douves et les bois, il était enrôlé dans les effectifs militaires en cas de guerre.



La torture judiciaire et les exécutions publiques



Pendant des siècles, la torture a été utilisée comme moyen de rendre la justice :

- soit pour chercher la vérité

* *l'ordalie* par le fer rouge, l'eau bouillante ou glacée pour connaître "le jugement de Dieu",

* *la question*, l'aveu étant considéré comme "la reine des preuves",



- soit pour exécuter les peines (crucifixion, roue, empalement, bûcher, écartèlement, pilori, etc.)



Les violences entre adversaires politiques à l'intérieur d'un pays



Ces violences ont opposé des hommes politiques dans la course au pouvoir, par exemple :

- batailles entre Jules César et une partie du Sénat soutenue par les armées de Pompée,
- élimination d'adversaires par la strangulation, la dague ou l'empoisonnement, notamment en Italie sous Cesare Borgia.



Le débat et le combat démocratiques sans violence s'y sont substitués, mais l'assassinat politique existe encore (Jean Jaurès, M.K. Gandhi, J.F. Kennedy, M.L. King, Itzaak Rabin, Anna Politkovskaïa, etc.)

Le duel

Le duel était un combat par les armes, soumis à des règles précises, qui opposait deux adversaires, l'un demandant à l'autre réparation d'une offense ou d'un tort, pour des raisons souvent futiles

(par ex., l'écrivain russe Alexandre Pouchkine est mort en 1837, à 37 ans, d'un duel avec un officier alsacien qui courtisait sa femme).

Il constituait en quelque sorte un droit pénal contractuel.

Le dernier pays à avoir interdit le duel fut l'Uruguay dans les années 1980.



Le pouvoir absolu "de droit divin"

Le suffrage restreint



Pendant des siècles, le pouvoir politique a été exercé par des empereurs, tsars, rois, despotes ou tyrans, très longtemps considérés comme désignés par "les dieux" ou par "Dieu".

Certains ont été éclairés, ou ont pu s'entourer de conseillers avisés, mais le système politique ne donnait pas voix aux habitants de la nation ou de la cité.

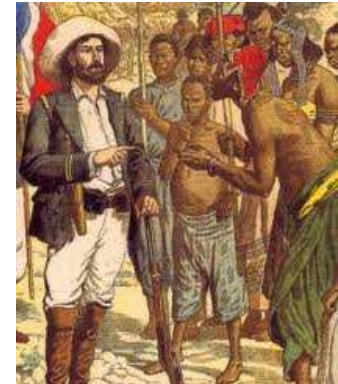


Les élections ont été longtemps réservées

- aux plus riches (suffrage censitaire),
- aux plus instruits (suffrage capacitaire),
- ou aux mâles (suffrage masculin).

Les conquêtes, la *conquista*, la colonisation

La *conquista* (après 1492) et la colonisation étaient des processus expansionnistes qui consistaient à conquérir militairement un pays, l'occuper et l'exploiter, à le mettre sous tutelle, à le dominer sur les plans politique, économique, culturel, religieux.



La colonisation avait pour but l'exploitation des avantages d'un territoire (matières premières minérales, produits agricoles tropicaux, main d'œuvre, position stratégique, espace vital, etc.) au profit de sa métropole.

Elle invoquait pour prétexte des notions telles que "le développement de la civilisation".





La conquête (suite)

Ce processus a duré de l'antiquité jusqu'aux années 1950-60, et se poursuit aujourd'hui sous une forme plus subtile, notamment par le remboursement de la dette.



En effet, les pays colonisateurs font payer aux anciens pays colonisés le remboursement des infrastructures qu'ils avaient créées en vue de l'extraction et du transport des matières premières qu'ils ne payaient pas (mines, voies ferrées, ports, routes, etc.).

Cette dette "odieuse" n'est pas fondée en droit international puisque les populations n'étaient pas consentantes

La ségrégation raciale

La ségrégation raciale était la séparation physique de personnes de couleur de peau différentes, dans la vie quotidienne (quartiers urbains, bancs publics, toilettes, écoles, restaurants, cinémas), au nom de la prétendue supériorité d'une race sur une autre.

Si la ségrégation par la loi est abolie presque partout dans le monde, la ségrégation de fait subsiste largement...

Ex. : Ségrégation raciale aux États-Unis jusqu'aux campagnes de M.L. King, *apartheid* en Afrique du Sud jusqu'à l'élection de Nelson Mandela.



Les châtiments corporels



Les châtiments et sévices corporels dans le domaine de l'éducation ont longtemps été habituels et normaux dans nos sociétés occidentales.

Ils sont désormais interdits et passibles de poursuites pénales, mais subsistent dans beaucoup d'autres sociétés.



La maltraitance au cours de la petite enfance a des conséquences graves sur le comportement de la personne devenue adulte, qui aura tendance à traiter les autres comme elle a été traitée elle-même.

La *vendetta* et le *kanun*

Dans les régions méditerranéennes, la *vendetta* était la vengeance d'un meurtre ou d'une simple offense, qui impliquait tous les parents et engendrait l'affrontement meurtrier de deux familles sur une longue période.

Des personnes se sentant offensées décidaient de se faire justice elles-mêmes sans faire appel au système judiciaire.

En Albanie sévissait le code d'honneur du *kanun*. Le 1^{er} mai 1990, à l'initiative d'Anton Cetta, 500 000 Albanais provenant d'Albanie, du Kosovo, de Macédoine et de Serbie du Sud se sont réunis pour une grande cérémonie de rejet du *kanun* et de réconciliation.

Photo : Anton Cetta et Ibrahim Rugova



Les mutilations sexuelles rituelles

Les mutilations génitales féminines (excision, infibulation, introcision), déjà pratiquées par les Égyptiens, les Phéniciens, les Hittites, etc. consistaient à enlever, par des moyens chirurgicaux souvent rudimentaires, tout ou partie des organes génitaux externes féminins.

Bien qu'encore pratiqués dans quelques pays d'Afrique, elles sont désormais illégales dans la plupart des pays du monde.



La peine de mort



La peine de mort consiste à exécuter une personne ayant été jugée coupable d'une infraction grave ou très grave. C'est un meurtre exécuté par l'État, avec préméditation et de sang froid.



Elle est contraire au respect de la vie que doit faire respecter l'autorité publique, elle est irrévocable et, de l'avis des spécialistes, elle n'a pas d'effet dissuasif.



En 1977, 16 pays avaient aboli la peine de mort. Plus de 100 l'ont abolie aujourd'hui. Elle subsiste notamment dans les dictatures et dans les pays imprégnés de culture de violence : Chine, Iran, Corée du Nord, Yémen, USA, etc.

Les hymnes nationaux guerriers

Les hymnes nationaux, généralement des chants patriotiques choisis par les gouvernements, sont souvent issus de circonstances historiques.

Parmi les plus guerriers, l'hymne français, *La Marseillaise*, les hymnes d'Italie, de Cuba, du Mexique.

La grande majorité des hymnes nationaux *, surtout depuis 1945, est pacifique et célèbre la beauté du pays, l'amour de la patrie. Les plus pacifiques sont ceux de la Suisse, du Québec, du Chili, de l'Estonie.

* Le livre de Jean-Marc Cara *Le concert des nations*, étudie 198 hymnes nationaux

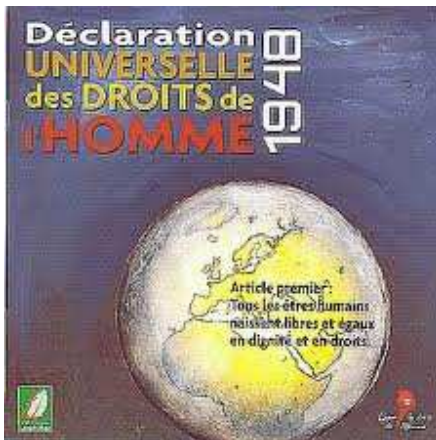
Photo du bas : des jeunes Chiliens chantent leur hymne national



L'humanité sort-elle de la violence ?

3 – Les progrès contemporains

1- Les déclarations des droits humains



La *Déclaration universelle des droits de l'homme* (DUDH) de 1948 est généralement reconnue comme le fondement du droit international relatif aux droits de l'homme. Elle affirme : "*Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits*".

Elle est le fondement de notre avenir commun.

Les déclarations des droits humains (suite)

La DUDH a été complétée par des traités relatifs aux droits civils et politiques, aux droits économiques, sociaux et culturels,

par des dispositions contre la discrimination raciale, la torture, les disparitions forcées,

et sur les personnes handicapées, les droits de femmes, des enfants, des migrants, des minorités et peuples autochtones.

Bien sûr, la réalité, très souvent, n'est pas conforme au droit. Mais le droit est posé, et il indique le chemin.

Eleanor Roosevelt présente la version espagnole



2 - Les tribunaux internationaux



La *Cour pénale internationale* (CPI), créée en 2002 et installée à La Haye, est une juridiction permanente chargée de juger les personnes accusées de génocide, de crime contre l'humanité et de crimes de guerre.



En octobre 2011, sur 193 États reconnus par l'ONU, 119 acceptent l'autorité de la CPI.

Des tribunaux pénaux internationaux temporaires et à compétence limitée ont été créés pour juger des crimes commis en ex-Yougoslavie, au Rwanda, au Sierra Leone et au Liban.

3- La lutte contre diverses formes de violences

Des collectivités publiques, des entreprises, des organismes et des associations, nombreux et actifs, se mobilisent

- contre le chômage de masse et pour l'emploi, contre l'ouverture inconsidérée des frontières et pour la relocalisation des activités économiques
- contre la misère et l'exclusion, et pour l'insertion par l'activité économique, par l'éducation, par la culture,
- contre le mal-logement et pour de nouvelles normes et modalités d'habitat social,
- contre les violences faite aux femmes et pour l'égalité réelle hommes-femmes (rémunérations, présence au Parlement, dans les Conseils d'administration, etc.),



attac



La lutte contre diverses formes de violences (suite)



Ligue contre la violence routière

- contre la violence routière et pour la prévention des accidents de la route par l'éducation et la répression,



- contre la violence faite aux hommes, aux sols, aux cours d'eau, aux nappes phréatiques, etc. par l'agriculture intensive et chimique, pour une agriculture biologique et le respect de la biodiversité,



- contre les violences faites aux animaux, notamment par l'élevage industriel, et pour un autre type d'élevage



TRANSPARENCY
INTERNATIONAL

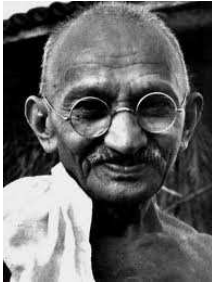
- contre la corruption, la spéculation, les paradis fiscaux, et pour la transparence, la taxation des transactions financières,

La lutte contre diverses formes de violences (suite)

- contre le brevetage du vivant et pour la libre circulation des semences
- contre le matraquage publicitaire et pour une information intelligente
- contre les choix technologiques aventureux et dangereux (nucléaire, OGM) et pour des énergies et technologies alternatives
- contre les armes nucléaires et les ventes d'armes, pour le désarmement et la promotion d'alternatives de défense
- etc.



4 – La résolution non-violente des conflits



Pour mener tous ces combats, nous disposons, depuis Gandhi, de la non-violence.

Celle-ci est à la fois



- une philosophie, une sagesse, une manière d'être qui donne sens à la vie de chacun d'entre nous et à l'histoire collective de l'humanité,



- une stratégie, un mode d'action politique efficace, qui n'exclut ni la pression ni la contrainte pour obliger l'adversaire à céder et à négocier, mais dans le respect du vis-à-vis, en dialogue permanent avec lui, avec une visée de justice et de réconciliation.

